



Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE)

Organisme gouvernemental

Togo

La mission de l'ANGE est de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement telle que définie par le gouvernement dans le cadre du plan national de développement, par : l'appui à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement national et local; la promotion et la mise en œuvre du système national des évaluations environnementales notamment les études d'impacts sur l'environnement, les audits environnementaux et les évaluations environnementales stratégiques; la mise en place et la gestion du système national d'information et du suivi environnemental; l'appui technique aux collectivités territoriales, aux organisations communautaires à la base, aux privés et aux ONG en matière de gestion de l'environnement en matière de gestion de l'environnement; la coordination de l'élaboration du rapport annuel sur l'état de l'environnement; le développement et la mise en œuvre des actions d'information, d'éducation, de communication et de formations relatives à la protection et à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

<http://angetg.org/>

Personne-ressource

Koffi Efanam ADADJI (Directeur général)

eadadji@yahoo.fr

Tél. : (+228) 90 16 96 71
